



Fédération Autonome de la Fonction Publique

Le Président fédéral
N/Réf. VPAG 2017/065

Paris, le 27 juillet 2017

Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 17 juillet, vous me confirmiez votre volonté d'organiser d'ici à la fin septembre des « États généraux des services publics ».

Dans cette même lettre, vous invitiez la **FA-FP**, tout comme les huit autres organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique, à vous adresser ses propositions dans la perspective du groupe de travail qui sera mis en place début septembre dans le but de co-construire les modalités de ces États généraux.

Je tiens tout d'abord à vous confirmer mes propos exprimés en assemblée plénière du Conseil commun de la Fonction publique du 10 juillet dernier, à savoir que la **FA-FP** s'associera pleinement à cette démarche qui permettra de dresser un état des lieux précis et objectif de la place qu'occupent aujourd'hui au sein de notre société le service public et, par voie de conséquence, la Fonction publique.

Toutefois, compte tenu du contexte actuel de désinformation et de dénigrement qui cible de manière récurrente le service public et la Fonction publique, ces États généraux devront intégrer les éléments de réflexion évoqués ci-dessous pour obtenir l'adhésion pleine et entière de la **FA-FP** :

- mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des richesses engendrées par le service public, tant d'un point de vue comptable qu'au regard des facteurs de cohésion sociale et de solidarité
- rappel des règles fondamentales sur lesquelles s'appuie l'action des agent.e.s public.que.s, notamment d'un point de vue éthique et déontologique
- illustration, de manière claire et à partir d'exemples précis, des conséquences du transfert de compétences ou de missions de service public vers le secteur marchand ; la gestion de l'eau, la santé, l'accompagnement de la dépendance, l'enseignement, la recherche, la culture ou l'énergie pourraient faire partie de ces exemples

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

- établissement d'un comparatif objectif de la gestion des carrières et des parcours professionnels entre le secteur public et le secteur privé, notamment pour ce qui concerne les taux d'emploi des séniors, les niveaux de rémunération selon les responsabilités exercées, les écarts de rémunération entre les salaires les plus bas et les plus élevés, la couverture en matière de protection sociale complémentaire -santé et prévoyance- la prise en compte des facteurs de pénibilité, la prise en charge du (des) jour.s de carence, les niveaux de pensions ...

L'intégration aux débats de ces éléments essentiels permettra d'éclairer toutes celles et ceux qui souhaiteront participer à cette « consultation large sur les missions du service public, leur adaptation aux besoins de nos concitoyens, leur évolution, notamment du fait des évolutions technologiques, leur développement » pour reprendre les éléments de votre courrier du 17 juillet dernier.

La prise en compte de nos propositions, qui s'apparentera à un véritable engagement progressiste, visera également à renvoyer à leurs contradictions celles et ceux qui, à l'instar de l'IFRAP, feignent d'oublier combien nos concitoyennes et concitoyens sont attaché.e.s à « leur » service public, comme en témoigne la récente étude « Utile aujourd'hui, utile demain » initiée par la MNT et Smacl Assurances en lien avec l'Ifop et le Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale, portant sur le service public de proximité.

Si pour la **FA-FP**, l'idée même d'inscrire ces « États généraux des services publics » comme le fil conducteur de la réflexion sur l'avenir du service public et de la Fonction publique pour le prochain quinquennat semble pertinente, nous ne saurions cautionner une démarche qui n'aborderait pas ce sujet avec la plus grande objectivité.

C'est sur cette base que la **FA-FP** apportera toute sa contribution aux « États généraux des services publics », fidèle à son engagement Autonome, progressiste et solidaire, et nous souhaitons, Monsieur le Ministre, que notre approche saura retenir votre attention.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre considération la plus respectueuse.

Bien à vous,


Bruno COLLIGNON
Président de la **FA-FP**